



GRUPE METROPOLE PASSIONS COMMUNES

Monsieur Sébastien LEPRÊTRE
Vice-président
de la Métropole Européenne de Lille
2, boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 LILLE CEDEX

Lille, le 31 Mars 2022

Objet : Concertation préalable – SDIT – Contribution du Groupe MPC

Monsieur le Vice-Président,

cher Sébastien

Dans le cadre de la concertation préalable relative aux projets de nouvelles lignes de transport du SDIT, le Groupe Métropole Passions Communes (MPC) souhaite confirmer les choix proposés dans le projet soumis à la concertation et apporter plusieurs recommandations qui le compléteront.

Fidèles aux engagements pris en 2019 lors du vote du SDIT, ces nouvelles lignes viendront à la fois compléter l'ossature principale du réseau métropolitain et renforcer le maillage en transports en commun de l'ensemble de la métropole, au bénéfice des métropolitains et usagers actuels et futurs de ces transports modernes et performants, quelle que soit leur commune de résidence.

Ces futures lignes de tramway et de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et plus globalement le SDIT s'inscrivent dans l'ambition globale de construction de la métropole de demain incarnée dans les différentes politiques publiques portées par la MEL, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Plan Local d'Urbanisme (PLU), et le futur Plan de Mobilité (PDM).

Le Groupe MPC se réjouit de cette ambition métropolitaine en faveur du développement des transports en commun en site propre. Cette ambition a d'ailleurs été reconnue par l'État dans le cadre de l'appel à projets national des transports collectifs en site propre puisque 120 millions d'euros ont été attribués pour leur développement.

Notre Groupe se saisit de cette phase de concertation pour rappeler le nécessaire équilibre des transports que nous devons collectivement atteindre à l'échelle du territoire métropolitain afin que chaque usager puisse se déplacer dans de bonnes conditions, sans avoir à utiliser sa voiture.

Ainsi, les nouvelles lignes proposées doivent à la fois permettre aux métropolitains de bénéficier d'un mode de transport en site propre à proximité de chez eux, mais également permettre aux habitants de communes plus lointaines de relier ces terminus en transports en commun ou de se stationner à

proximité des terminus afin de diminuer l'utilisation des véhicules légers motorisés dans les zones plus urbaines.

C'est le cas par exemple du projet de tramway reliant Lille à Haubourdin, où une variante propose de prolonger la ligne de tramway jusqu'à la RM41 dans la commune d'Hallennes lez Haubourdin ou encore la variante proposée sur l'axe Lille/Wambrechies. Ces variantes apparaissent être des options intéressantes permettant l'aménagement d'un parking relais (P+R) donnant la possibilité aux habitants d'une partie des territoires des Weppes et de la Lys d'accéder à un mode de transports en commun efficient, sans avoir à s'insérer dans la circulation automobile de ces secteurs très souvent saturés.

En outre, le déploiement par la MEL de P+R réunissant stationnement pour les véhicules légers, stationnement sécurisé pour les vélos et bornes de recharge électrique, aire de covoiturage et arrêt de bus, au niveau de l'ensemble des terminus des lignes de transports en commun en site propre, serait un critère participant aux changements de comportement en matière de mobilité, plus particulièrement dans les secteurs urbains denses.

Si l'axe Lille/Wambrechies dont le terminus se situe au cœur même de la commune de Wambrechies n'est pas dénué d'intérêt au regard du nombre d'usagers potentiel, la variante proposant de localiser le terminus à la gare de Wambrechies, permettrait en outre de réfléchir à la mutation de l'ancienne ligne TER « Lille/Comines » qui pourrait alors être remplacée par un BHNS entre Comines et Wambrechies.

Enfin, alors que la MEL travaille à la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) sur son territoire, le développement de nouvelles lignes de transports en commun en site propre doit permettre aux métropolitains de profiter d'un système de transport performant qui deviendra une réelle alternative à l'utilisation des véhicules individuels les plus polluants, tout en investissant pour le développement des mobilités actives.

Cette performance doit se retrouver particulièrement dans le fonctionnement des deux lignes de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) projetées. En effet, il apparaît essentiel que ces deux lignes répondent en tous points aux exigences de ce type de transport à savoir la circulation en site propre sur la quasi-totalité du parcours, un cadencement élevé plutôt que des horaires fixes et la priorité donnée aux BHNS au sein de la circulation afin d'optimiser les temps de parcours.

Enfin, au-delà de l'efficacité du réseau, il nous apparaît essentiel de rappeler le nécessaire équilibre territorial à atteindre en matière d'offre de transports en commun. À l'hyper concentration des transports en commun des secteurs « République/Gare Lille Flandres » à Lille, nous préférons les axes tels que proposés dans le SDIT voté à l'unanimité des suffrages en juin 2019. En effet, les axes proposés notamment de tramways permettront non seulement de relier des secteurs exempts de transports en commun rapides, mais également aux habitants des quartiers populaires de Lille et des communes de la première couronne de Lille de bénéficier de l'effet booster d'un tramway ou d'un BHNS sur le cadre de vie, l'attractivité de l'espace public, le développement économique ou encore la réduction du trafic automobile améliorant ainsi la qualité de l'air.

En outre, le secteur de la gare Lille Flandres présentant une forte densité de transports en commun (bus, tramway et 2 lignes de métro), il nous semble opportun de privilégier le développement d'une nouvelle offre de tramway au niveau de la gare Lille Europe et de prolonger éventuellement cette ligne jusqu'au



secteur « Lille Grand Palais ». L'objectif n'étant pas de concentrer l'offre de transports en commun sur un périmètre limité mais bien de permettre l'accès de cette nouvelle offre à un plus grand nombre d'usagers ou de futurs usagers. D'autant que les deux gares, distantes de 500 mètres, sont reliées entre elles non seulement par le métro mais également par le tramway.

Avec ces projets de nouvelles lignes de transports, structurantes pour notre territoire, la Métropole Européenne de Lille développe les infrastructures qui permettront de faciliter la mobilité des métropolitains.

Restant disponible pour évoquer avec vous ces différents sujets, je vous prie de recevoir, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien amicalement

Damien CASTELAIN

Président du Groupe Métropole Passions Communes